

## Séance du 9 juillet 2020

---

L'an deux mille vingt, le neuf juillet, les Membres du Comité Syndical se sont réunis à dix-huit heures trente, à la suite d'une convocation en date du trois juillet, sous la présidence de Madame Marie-Christine MAILLART Présidente qui effectue l'appel des délégués.

### **Etaients présents :**

Pour Dommartin : Madame Fabienne PERONNET et Monsieur Cyrille DOUCHEZ.

Absents : Monsieur Alain BOILLY, procuration donnée à Madame Fabienne PERONNET et Monsieur Sébastien BOILEAU procuration donnée à Monsieur Cyrille DOUCHEZ.

Pour COTTENCHY : Monsieur Jérémy GAWLIK, Monsieur Emmanuel ELIAS, Monsieur Jacky DUMANGE et Monsieur Alexandre DECLEMY.

Monsieur Jacky DUMANGE, le plus âgé des membres du Comité a pris ensuite la présidence pour l'élection des membres du bureau.

Est candidat à la présidence : Monsieur Jérémy GAWLIK

---

### **Election du Président :**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu : Monsieur Jérémy GAWLIK : 8 voix.

Monsieur Jérémy GAWLIK ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président.

### **Election du vice-président :**

Sont candidats : Monsieur Cyrille DOUCHEZ

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu : Monsieur Cyrille DOUCHEZ : 8 voix.

Monsieur Cyrille DOUCHEZ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé vice-Président.

### **Election du secrétaire :**

Sont candidats : Monsieur Emmanuel ELIAS

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu : Monsieur Emmanuel ELIAS : 8 voix.

Monsieur Emmanuel ELIAS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé secrétaire.

### **Désignation des délégués au sein du Comité Syndical AMEVA :**

Monsieur Jérémy GAWLIK informe les membres du Comité Syndical qu'il convient de procéder à la désignation des délégués du Comité Syndical qui siégeront au Syndicat Mixte « AMEVA ».

Conformément à l'article 7 des statuts de l'EPTB Somme-AMEVA, et après en avoir délibéré :

Le Comité Syndical désigne, à l'unanimité :

#### **Titulaire :**

Monsieur Alexandre DECLEMY

La séance est levée à 19 heures 00.